

## **Commission participative « Mobilité Environnement Énergie »**

### **Réunion de travail sur la veille environnementale et la relecture des documents d'urbanisme (PLU)**

**Compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2014 (20h30-22h00)**

*Présence : S. Girard (élue référent), JP Mathieu, J.Y. Sanquer, F. Hatier, L. Rossi, J. Schleicher, I. Simon.*

*Secrétariat : S. Girard*

#### **→ Introduction**

L'élue rappelle les objectifs de la réunion : suite à la 1<sup>ere</sup> commission participative, un des projets identifiés portait sur la veille environnementale et la relecture des documents d'urbanisme aux regards des enjeux environnementaux.

Cette première réunion vise à mieux identifier ces enjeux environnementaux et décider si une action concrète est d'ores et déjà nécessaire et envisageable.

#### **→ Enjeux environnementaux identifiés par les participants :**

- Protection et réhabilitation des cabanons dans une logique patrimoniale et paysagère
- Maitrise des impacts environnementaux et notamment paysagers des futurs projets d'urbanisme, tels par exemple des équipements sportifs, une extension de la zone artisanale etc.
- Amélioration du cadre paysager de certains quartiers tels notamment la Zone Artisanale, l'entrée ouest de Saillans
- Protection des bonnes terres agricoles, en particulier des terres à maraichage
- Maitriser et gérer l'accueil de nouvelles populations en prenant en compte les besoins en eau potable et leur adéquation avec les ressources disponibles, ainsi que la capacité maximale de la station d'épuration
- Economiser, réutiliser l'eau (récupération des eaux des fontaines par exemple ; possible utilisation des eaux de déversoirs d'orage ?)
- Eviter le mitage de l'espace, favoriser la densification de l'habitat dans le centre du village ; par exemple, envisager un système de fiscalité incitant à la vente des terrains pour l'urbanisation dans les zones identifiées comme à urbaniser.
- Inciter à une meilleure occupation des bâtiments existants, en propriété ou en location, plutôt que favoriser de nouvelles construction.
- Eviter la construction de nouveaux lotissements comme cela se fait plus en aval dans la vallée (Piegros, Aouste).

- Travailler sur de itinéraires de cheminements dans le village pour favoriser, faciliter les modes de transports doux (piéton, cycles) (par exemple, pour les enfants se rendant au stade)
- Favoriser les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable
- Mieux connaître la sensibilité des milieux naturels du village ; protéger les milieux naturels sensibles

→ **Prises de décision :**

- Envoi des documents d'urbanisme (PLU) à l'ensemble des participants de la réunion.
- Echange par mail sur : (i) l'opportunité d'une modification de ce PLU aux regards des enjeux environnementaux ci avant cité ; (ii) l'opportunité d'autres mesures à envisager pour prendre en compte ces enjeux environnementaux (dans une logique de veille environnementale)
- Point d'avancement à faire en septembre/ octobre ; pour voir si la création d'un Groupe Action Projet est nécessaire.

Annexe : documents d'urbanisme : diagnostic, PADD, règlement, cartes.